

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 6 JUIN 2017**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 6 juin 2017 à la salle du conseil à 18 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Madame la Conseillère Rita D. Turriff, Monsieur le Conseiller Simon Brochu ainsi que M. Stéphane Marcheterre Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION # 17-06-31
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

RÉSOLUTION # 17-06-32
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance:

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2017.
4. Comptes à payer.
5. Points soumis :
 - 5.1. Subvention reçue du député provincial pour nos chemins;
 - 5.2. Mandater un entrepreneur pour la réfection de l'aqueduc – chemin de la Station;
 - 5.3. Faire installer une lumières de rue coin 2^e rang et rue Plourde et coin route MacNider – route 132;
 - 5.4. Adoption des différents règlements d'urbanisme;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Mardi 11 juillet 2017, 19 h 30, à « Town Hall », 370, Beach, Métis-sur-Mer;
1. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 17-06-33
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 5 JUIN 2017

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 1 mai 2017 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

Aucun compte à payer

5. VARIA OUVERT

5.1 Subvention reçue du député provincial pour nos chemins.

Une subvention de 15 000 \$ a été accordée pour l'entretien une partie du 2 rang et de la rue Plourde de M. le député Pascal Bérubé.

5.2 Mandater un entrepreneur pour la réfection de l'aqueduc – chemin de la Station.

Aucun entrepreneur a été mandaté pour la réfection de l'aqueduc – chemin de la Station du au règlement d'emprunt en attente d'approbation par le ministère.

5.3 Faire installer une lumières de rue coin 2^e rang et rue Plourde et coin route MacNider – route 132.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer reçoit plusieurs demandes concernant la pose de luminaire public;

CONSIDÉRANT QUE la Ville privilégie la pose de luminaire public aux intersections de rues où il y a une problématique;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'autoriser l'installation sur un poteau existant d'une lumière de rue au coin du 2^e rang et de la route Plourde et autorise la pose d'un poteau et d'une lumière de rue au coin de la route 132 et de la route MacNider (sud-est).

5.4 Adoption des différents règlements d'urbanisme.

Différents règlements de modification aux règlements d'urbanisme ont été adoptés par le Conseil.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de période de questions, aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le mardi 11 juillet 2017, 19 h 30, à « Town Hall », 370, Beach, Métis-sur-Mer.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 17-06-34
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la séance soit levée à 18h34.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, présidente

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier